

DELIBERATION 77 - 2019 - TARIFS 2020 - CONCESSIONS CIMETIERE

Après délibération, le Conseil municipal décide la revalorisation des tarifs concessions cimetière.

A compter du 1er janvier 2020, les tarifs appliqués seront les suivants :

30 ans	67 €/m ²
15 ans	41 €/m ²

DELIBERATION 78 - 2019 - TARIFS 2020 - CONCESSIONS COLUMBARIUM

Après délibération, le Conseil municipal

➤ **décide** la revalorisation des tarifs concessions columbarium. A compter du 1er janvier 2020, les tarifs appliqués seront les suivants :

Concessions temporaires de 15 ans	258 €
Concession temporaire de 30 ans	360 €
Dispersion des cendres	52 €

➤ **rappelle que** la plaque funéraire est prise en charge par la collectivité à hauteur de 120 € TTC.